



PLF 2011 – P 230

VIE DE L'ÉLÈVE

Objectifs et indicateurs :

Parmi les objectifs ciblés :

- Faire respecter l'école et ses obligations
 - o Les objectifs des taux d'absentéisme ont été revus largement à la baisse. Au collège prévu à 1,5 % il a été revu en hausse à 3 pour 2011. Au LP prévue à 7, puis à 19% la cible est ramenée à 18%... principe de réalité ?
 - o Proportion d'actes de violence : la cible est volontariste mais les résultats évoluent peu

Par ailleurs, la présentation du programme met l'accent sur :

- L'accompagnement éducatif dans le cadre de la dynamique « Espoir banlieues »,
- La poursuite de la campagne de labellisation de places d'« internat d'excellence » : 11 nouveaux en 2010
- L'amélioration de l'encadrement des handicapés par des AVS

Données générales :

	LFI2008	LFI 2009	PLF2010	PLF 2011	Variation	%
Dépenses de personnel	1 893 635 123 €	1 694 055 596 €	1 709 608 984 €	1 749 799 984 €	40 191 000 €	2,35%
Dépenses de fonctionnement	49 842 700 €	48 943 961 €	46 959 029 €	45 904 935 €	-1 054 094 €	-2,24%
Dépenses d'intervention	1 911 108 915 €	2 024 050 281 €	2 011 711 627 €	2 133 827 535 €	122 115 908 €	6,07%
TOTAL	3 854 586 738 €	3 767 049 838 €	3 768 279 640 €	3 929 532 454 €	161 252 814 €	4,28%

Le programme est marqué par la création d'une nouvelle action (6-actions partenariales) dotées de plus de 153 M€ de crédits d'intervention. Sans ces crédits, le programme n'évolue pas en volume.

Répartition observée des emplois

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
CPE	11 561	12 027	12 493	12 322	12 065	11 819	11 550
AED	22 000	36 495	49 887	56 724	61 393	67 538	68 949
MI-SE	35 974	24 712	15 131	8 778	4 835	1 943	375
Emplois Jeunes	28 190	14 782	8 310	3 911	-	-	-
TOTAL	97 725	88 016	85 821	81 735	78 293	81 300	80 874

e *Malgré les promesses, le maintien et le développement des personnels de santé n'est pas acté. 25 ETPT de médecins disparaissent. La transformation des 300 MI-SE chacune des dernières années n'a permis que 526 créations... 74 ETPT de perdus, il n'y a pas de petites économies*

	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Médecins	1 402	1 383	1 230	1 201	1 292	1 267	1 242
Infirmiers	6 229	6 220	6 157	6 397	6 622	6 874	7 148
TOTAL	7 631	7 603	7 387	7 598	7 914	8 141	8 390

Emplois

Plafonds : solde - 87 ETPT

Plafond en ETPT	LFR 2006	LFI 2007	LFI2008	PLF2009	PLF 2010	PLF 2011	Variation
Ens. Stagiaires	286	411	411	411	274	-	- 274
Pers Accomp Suivi	37 350	34 321	31 079	32 280	32 419	32 573	154
Pers adm. Techn. S'erv.	88 031	45 227	13 442	1 032	1 254	1 287	33
Total	125 667	79 959	44 932	33 723	33 947	33 860	- 87

Evolution du schéma d'emplois :

Suppression de 274 ETPT de stagiaires soit – 137 ETPT.

Comme dans les autres programmes les stages M2 sont décomptés en ETPT dorénavant, à hauteur de 83 emplois. La prise en compte des non titulaires se fait pour 23 ETPT

En revanche des mesures de transfert concernent :

- +31 ETPT sont transférés depuis le programme second degré pour doter les internats d'excellence

Solde des emplois :

ETPT	2009	2010	2011	Variation
Vie Scolaire et éduc.	12 139	11836	11681	-155
Santé scolaire	8 759	9086	9119	33
Acc. Elèves hand.	9 000	9000	9000	0
Action sociale	2 792	2769	2773	4
Accueil et service	1 033	1254	1287	33
TOTAL	33 723	33 945	33 860	-85

Éléments salariaux :

Les rémunérations représentent 907 M€ répartis :

- traitements indiciaires (titulaires, non-titulaires, stagiaires) : 845 M€
- majorations DOM : 35 M€
- SFT : 15 M€
- Indemnité de résidence : 8 M€
- BI et NBI : 4 M€

Indemnités : 63 M€ (-8)

- Indemnité forfaitaire CPE : 13 M€
- Prime d'entrée dans le métier : 0,3 M€
- GIPA : 1,3 M€
- PFR et Indemnité forfaitaire de travaux supplémentaires : 18,4 M€ (-3,6)
- Indemnité sujétions spéciales service social : 7,6 M€
- Indemnité sujétions spéciales médecins : 5,6 M€
- Indemnité d'éloignement : 3 M€
- HS et vacances : 107 M€
- **Rémunération des stages en responsabilité de master : 1 M€**

Mesures catégorielles

Une enveloppe de 1,8 M€ hors CAS est prévue pour l'extension en année pleine des mesures 2010. Donc rien de neuf à attendre !

Emplois aidés :

Le maintien de 42 500 contrats pour un coût moyen de 136,6 M€ était inscrit dans le PAP 2010.

Cette année la dépense est rabaotée : 133,8 M€. Compte tenu du reste à charge trois fois plus élevé avec les CUI, il n'est donc plus prévu de rémunérer que 38 000 contrats aidés en moyenne annuelle dont 22 222 fléchés handicap

AED : 1201,8 M€

- 52 200 AED dont 3300 assistants pédagogiques

Accompagnement des élèves handicapés :

En 2009-2010, 187500 élèves handicapés sont scolarisés (174 673 l'année précédente) dans un établissement ordinaire, du premier ou second degré de l'enseignement public et de l'enseignement privé sous contrat (dont 89 % dans l'enseignement public).

